

EN 2018 : ON RIPOSTE !!!

La rédaction du pied dans le plat vous souhaite ses meilleurs vœux à l'orée de cette année 2018. Ces vœux, nous les voulons combatifs, car nous aurons besoin d'être mobilisé.es face aux dangers concernant le service public dans son ensemble.

En effet, les annonces du premier ministre le 26 septembre sur les objectifs de la mission CAP 2022 ont été claires. Dès le mois de mars 2018 les différents ministères devront apporter leurs propositions de « réformes » dans le cadre d'un plan de travail fait de transferts, d'abandons de missions ou de privatisations.

La DGFIP n'échappe pas à la règle. Elle a payé sur les quinze dernières années le plus lourd tribut en termes de suppressions d'emplois et vit depuis la fusion au rythme des restructurations incessantes. Elle est et restera dans l'œil du cyclone.

38 000 destructions d'emplois sur les 15 dernières années, 1 600 en 2018 (*qui est une année de transition*) mais on s'attend entre 15.000 à 20.000 suppressions de postes sous le quinquennat Macron

Devant une telle saignée dans la durée et la continuité on assiste aujourd'hui au sabordage pur et simple de la DGFIP par ce gouvernement

LA FIN PROGRAMMÉE DE LA DGFIP

Sans prétendre à l'exhaustivité et sans connaître encore toutes les propositions de la CAP 2022 concernant la DGFIP, il suffit d'illustrer cette politique par les réformes ou les projets de réformes qui sont en train d'être mises en place :

- ↪ **CADASTRE** : fin programmée de la mise à jour du plan cadastral par les géomètres et externalisation au privé.
- ↪ **MISSION DOMANIALE** : rehaussement des seuils d'évaluation et suppression de 42 brigades d'évaluation condamnant la mission de proximité avec des velléités de privatisation évidentes.
- ↪ **GESTION PUBLIQUE** : au nom de la suppression des doublons, le Ministre Darmanin veut mettre fin à la séparation ordonnateur-comptable pour la gestion des collectivités importantes sans assurance de son maintien pour les plus petites : c'est ni plus ni moins que l'acte de décès de cette filière au sein de la DGFIP et des transferts d'emplois massifs aux collectivités en ligne de mire.
- ↪ **DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES** : vidées progressivement de leurs missions (Ressources Humaines, recettes non fiscales, contentieux juridictionnel,...) et principales contributrices aux suppressions d'emplois, leur pérennité n'est plus assurée.
- ↪ **CONTRÔLE FISCAL** : en passant du mirage de la pseudo-sanctuarisation au droit à l'erreur réclamé par le MEDEF, le contrôle de proximité est mis au rencart et l'ensemble des corps de contrôle et de programmation mis à mal.
- ↪ **PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE** : véritable privatisation du recouvrement, cette réforme va atomiser les structures actuelles, transformer toutes les chaînes de travail et dégrader le service rendu à l'utilisateur.
- ↪ **INFORMATIQUE À LA DGFIP** : de l'inter-ministérielle à l'externalisation accélérée en passant par des recrutements d'informaticiens sans qualifications, c'est de liquidation d'une informatique de plein exercice dont il s'agit.
- ↪ **DEVENIR DES SITES ET DES SERVICES** : Ajoutons à cela, l'accélération des fusions et des restructurations, dans le cadre de l'ASR (Adaptation des Structures et du Réseau). En 2018, la RAN de Marennes n'existera plus. Il est prévu que les RAN disparaissent en 2020 au profit du département dans le cadre du mouvement national. Quant au mouvement local, on parlera peut être de projet de fusion de RAN pour Jonzac, Saint Jean D'angely, Royan et Rochefort.

Les agents dans leur quotidiens sont concernés par la modification des structures de travail, par la perte du sens du travail, la multiplication des injonctions contradictoires et une industrialisation des tâches de plus en plus exécuter dans l'urgence.

Au bout du compte, cela conduit à une dégradation continue de nos conditions de vie au travail qui dans certains cas deviennent insupportables pour une grande partie des agents.

CAP 2022 : LES MISSIONS ET LES DROITS À LA DÉCHIQUETEUSE.

Avec la mission 2022, un nouveau cap sera franchi n'en doutons pas dans la volonté destructrice des fondements mêmes de notre administration,

Dans cette logique, les droits et garanties des agents constituent encore un obstacle qu'il s'agit de faire sauter et c'est bien tout le sens des annonces de Bruno Parent sur les règles de mutation, et, à terme, c'est bel et bien le statut qui est dans le viseur jupitérien.

Aujourd'hui seule la logique budgétaire prévaut avec comme politique :

- ↳ Rendre les personnels plus mobiles pour finaliser les restructurations ou fermetures des services et mettre en place des services supra départementaux (CSRH et SIA, recettes non fiscales de l'Etat, Pôle de gestion des consignations, les Centre de services partagés, les services facturiers).
- ↳ Economiser sur la formation professionnelle (initiale et continue) en recrutant un maximum de cadres et d'agents au choix, voire en sortie d'école pour rentabiliser les diplômés et ainsi faire de la formation à la carte (informaticiens, juristes ...).
- ↳ Utiliser les leviers de PPCR et du RIFSEEP pour à terme accélérer la mobilité externe, lorsque la DGFIP aura liquidé des blocs de missions conformément au futur programme « action publique 2022 ».
- ↳ **L'existence même de notre administration à réseau déconcentré est désormais menacée** et nos droits voués à la déchiqueteuse par le gouvernement et la direction générale.

CHOOSE FRANCE

MACRON REÇOIT 140 PATRONS DE GRANDS GROUPES ÉTRANGERS



C'est dans ce contexte que se sont déroulées les deux dernières journées de grève à la DGFIP des 16 et 23 novembre 2017 avec des taux de grève respectifs de 6,94% et 6,86% qui ne traduisent pas le fort mécontentement et la forte inquiétude des collègues.

Les membres de la commission exécutive de la CGT Finances Publiques de Charente-Maritime considèrent que **le message syndical lors de ces deux journées est apparu illisible et incompréhensible.** Au contraire de la journée du 10 octobre 2017 où le taux de grévistes atteignait plus de 40% en Charente-Maritime parce que l'ensemble des organisations syndicales de la DGFIP appelait à manifester.

Face à l'ampleur des attaques, il y a urgence à créer une intersyndicale au niveau national la plus large possible à la DGFIP avec une plateforme revendicative claire incluant une **revalorisation salariale plus que méritée pour les agents de base.**

Une intersyndicale ne se préoccupant que de la défense des seuls intérêts des agents et bannissant toute préoccupation électoraliste.

Mais c'est bien l'ensemble des services publics qui sont dans le collimateur de ce gouvernement et c'est aussi à ce niveau que la riposte devrait s'organiser.

Quant à la CGT Finances Publiques de Charente-Maritime, elle ne se résignera pas et utilisera tous les moyens à sa disposition pour contrer cette politique

Céder, à la résignation, au découragement et au repli sur soi serait la pire des choses, alors que le Président de la République et le gouvernement se livrent à une entreprise de destruction des acquis des droits des salariés issus de 1936, de 1945 (*Conseil National de Résistance*) et de 1968.

Une destruction qui profitera, comme toujours, à la même minorité de privilégiés

IL NOUS FAUT CONSTRUIRE LA MOBILISATION DANS L'UNITE



<http://www.dgfip.cgt.fr/17>

